



## Compte-rendu de la réunion de l'assemblée du 15 octobre

Les membres de l'association LpBib se sont réunis le mercredi 15 octobre 2008 pour procéder aux votes du montant de la cotisation, du slogan de l'association et du logo.

Résultats des votes :

Il a été décidé que la cotisation annuelle serait de 10 € pour les membres actifs, à savoir les étudiants de troisième année, et de 5 € pour les membres associés, c'est-à-dire les étudiants de deuxième année. Les paiements se feront par chèque ou en espèces. Il sera possible de payer lorsque le compte de l'association sera ouvert.

Le slogan de l'association, choisi à la majorité, est le suivant : « Qui fait bouquiner ». Il a été décidé d'adopter le logo proposé par Agathe (voir le site)

En complément :

Une commission a été mise en place pour étudier les modalités d'un voyage au salon de la Bande Dessinée d'Angoulême qui doit se tenir dans le courant du mois de janvier. Sont membres de cette commission :

- Aurélie Lafont
- Anne-Cécile Piron
- Sandra Joenisch
- Sophie Becker
- Virginie Guéry

Les voyages seront financés entre autres par des ventes de gâteaux et boissons auxquelles tous les membres devront participer (L2 et L3), à moins d'avoir un empêchement jugé valable par la Présidente (maladie, travail etc.). Ceux qui ne participeront pas sans raison devront payer la totalité des frais engagés pour leur voyage (hébergement, transports...).

Nous espérons également obtenir des subventions, les demandes sont en cours.